

politique

# Des élus formés pour désamorcer les crises

Une altercation extrêmement violente. Catherine Lhéritier s'en souvient encore. Elle avait dû intervenir alors qu'un branchement illicite d'eau et d'électricité s'était produit sur sa commune. Une situation à laquelle elle a fait face avec les moyens du bord. Une situation parmi d'autres : tapage, litige entre voisins, dépôt d'immondices, etc.

La maire de Valloire-sur-Cisse et présidente de l'association des maires de Loir-et-Cher a, comme quelque cent trente autres élus du département (sur cent quarante inscrits), participé à l'un des quatre ateliers proposés les 24 et 25 juin au centre de formation des sapeurs-pompiers, à Vineuil.

Partant du constat, national, du triplement du nombre des agressions verbales et physiques en 2020, le ministère de l'Intérieur et l'Association des maires de France avaient décidé de former au mieux les édiles (lire *La NR* du 10 avril). Comment ? Par des modules de formation théorique et pratique dispensés par des gendarmes.

Pas n'importe lesquels. Les négociateurs régionaux, formés spécialement, pour l'occasion par le GIGN. « C'était une formation très attendue. C'est pré-



À l'issue de l'une des formations dispensées aux élus par les négociateurs régionaux de la gendarmerie.

cieux. Tous les maires sont confrontés à des incivilités, des menaces voire des agressions », poursuit Catherine Lhéritier qui a appris, avec ses collègues via des jeux de rôle, « à faire redescendre la colère » d'un administré et « à trouver le moment de rupture ». La nécessité d'appeler les gendarmes a, évidemment, été rappelée.

## Des retours très positifs

Quatre négociateurs régionaux ont été mobilisés pour ces formations loir-et-chériennes. L'un d'eux (1), basé dans le département, a rappelé, au moment de

la formation, comment « éviter la violence physique. On est là pour expliquer qu'il faut apaiser ».

« Les retours sont très positifs », insiste Jean-Christophe Rouzade, officier adjoint au commandement du Groupement de la gendarmerie de Loir-et-Cher et en charge de l'organisation de cette première session. D'autres pourraient suivre, pour les élus de la zone police, notamment.

« Notre rôle est de faire respecter la loi. Mais nous n'avons pas de cape de Zorro ! », conclut la maire de Valloire-sur-Cisse, qui

(Photo, gendarmerie de Loir-et-Cher)

a rappelé au passage aux élus l'existence de l'Observatoire AMF des agressions envers les élus. À travers les témoignages, l'une de ses finalités est « de quantifier les agressions », d'évaluer leur typologie. Puis de faire des propositions. Un outil en plus, comme la circulaire du 7 septembre 2020 du ministère de la justice qui complète les mesures déjà en place afin de lutter contre les agressions d'élus en apportant une réponse pénale systématique et rapide.

Vanina Le Gall

(1) Son identité est protégée.